



SOCIÉTÉ

Les bonnes intentions de Macron contre le handicap

Quinze ans après la loi pour l'égalité des chances, les problèmes demeurent. Plusieurs mesures ont été avancées.

STÉPHANE KOVACS [@KovacsSt](#)

INCLUSION Comment faire pour simplifier la vie des 12 millions de Français en situation de handicap ? Scolarisation, accès aux droits ou à l'emploi... Quinze ans jour pour jour après l'adoption de la loi sur « l'égalité des chances et des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », Emmanuel Macron a fait, mardi, toute une série d'annonces – sans toutefois détailler leur financement.

« Ce que je voudrais lancer aujourd'hui, c'est véritablement un appel à la mobilisation nationale », a déclaré le président en concluant la Conférence nationale sur le handicap. Accompagné de son épouse Brigitte, très impliquée sur ce dossier, il a souligné que la politique du gouvernement était basée sur « une philosophie nouvelle » qui considère les personnes handicapées « comme des citoyens à part entière », qui « ont droit à une vie de dignité, une vie de liberté, une vie comme les autres, au milieu des autres ».

À la rentrée de septembre, a-t-il pro-

mis, « plus aucun enfant » handicapé ne sera laissé « sans solution de scolarisation ». Selon l'Élysée, « le nombre d'enfants en attente d'un accompagnant a été divisé par près de deux entre 2018 et 2019, passant de 15 000 à 8 000 ». Mais « le vrai sujet est qu'on manque d'accompagnants » pour aider ces enfants à l'école : 11 500 postes d'accompagnants supplémentaires seront créés d'ici à 2022, s'ajoutant aux 66 000 prévus à la fin de l'année.

La création d'ici à l'an prochain d'un numéro d'appel unique, le 360, permettra aux familles de sortir de « l'errance de guichet en guichet ». Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) recevront 50 millions d'euros supplémentaires, sur les deux ans, qui viennent pour pouvoir répondre plus rapidement aux demandes. Le gouvernement entend également lutter contre les départs contraints vers des établissements spécialisés en Belgique : un millier de nouvelles places doivent être créées dans trois régions prioritaires (Île-de-



France, Hauts-de-France, Grand Est), plus 2500 solutions en établissements ou dans des services médico-sociaux dans toute la France. Pour renforcer l'accès aux services du quotidien, «1000 ambassadeurs d'accessibilité», des jeunes du service civique, sillonneront les territoires pour aller faire de la pédagogie auprès des commerçants. Sur le front de l'emploi des handicapés, le gouvernement entend mettre l'accent sur le développement de l'apprentissage.

Enfin, l'allocation aux adultes handicapés (AAH), actuellement versée à 1,2 million de personnes, ne sera «jamais transformée, diluée ou supprimée» au bénéfice du futur revenu universel d'activité (RUA), qui doit fusionner plusieurs allocations, a assuré Emmanuel Macron. Quant à la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Sophie Cluzel, elle a également rouvert ce week-end le débat sensible sur le recours à des assistants sexuels pour les personnes handicapées: estimant que «la société a mûri» sur ce sujet, elle a saisi le Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

En mai dernier, le secrétariat d'État avait lancé, avec l'appui de Make.org, une grande consultation en ligne autour de la question «Comment la société peut-elle garantir une vraie place aux personnes handicapées?». Les résultats ont été rendus publics mardi. Premier plébiscite, les propositions relatives à l'accompagnement (valoriser le statut des aidants, améliorer les conditions d'exercice des AVS ou auxiliaires de vie, créer plus de structures d'accueil) émergent devant le thème de l'emploi (favoriser la formation professionnelle, adapter les entreprises) et celui des représentations associées aux personnes handicapées (mieux parler des handicaps invisibles). Alors que se tenait, mardi, ce «point d'étape à mi-mandat», des familles manifestaient dans une quarantaine de villes partout en France sous le slogan «Un droit, ce n'est pas une faveur». Pour réclamer notamment que les pouvoirs publics fassent «respecter les législations déjà en vigueur». ■

“Les handicapés ont droit à une vie de dignité, une vie de liberté, une vie comme les autres, au milieu des autres”

EMMANUEL MACRON



Emmanuel Macron a fait, mardi, à l'Élysée, une série de propositions, sans toutefois détailler leur financement. AFP